

Île du Pico (Portugal)

No 1117 Rev

1. IDENTIFICATION

État Partie : Portugal

Bien proposé : Paysage viticole de l'île du Pico

Lieu : Açores

Date de réception : 31 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 39, il s'agit également d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Pico est une île volcanique de l'archipel des Açores, à quelque 1 500 km à l'ouest du Portugal dans l'océan Atlantique. Dans sa partie nord et sa partie ouest survit un étonnant paysage où s'entrecroisent de longs murs de pierres largement espacés courant parallèlement à la côte rocheuse et montant de la mer vers l'intérieur de l'île. Ces grands espaces ceints contiennent des milliers de petits enclos, les *currais*, de plan rectangulaire, alignés et serrés les uns contre les autres et construits suivant un schéma rectiligne. Sur de nombreux hectares et particulièrement autour des villages, on cultive encore ces enclos de vignes, par exemple à Criação Velha, au sud de Madalena, où poussent dans des enclos parfaitement préservés, sur du basalte, des vignes soumises à un strict régime de gestion, conçu à la fois pour garantir la viabilité économique et l'authenticité.

2. LE BIEN

Description

L'archipel des Açores, en plein océan Atlantique, à 1 500 km à l'ouest du Portugal, est composé de neuf îles, dont Pico est la seconde par la taille (447 km²). La montagne du Pico, un strato volcan, domine l'île. À 2 351 m au-dessus du niveau de la mer, il est le point culminant des Açores et du Portugal. Pico semble avoir été inhabitée jusqu'à l'installation des Portugais au milieu du XVe siècle.

Le bien proposé pour inscription de 987 ha comprend deux étroites bandes côtières d'environ 50 mètres de largeur, au nord-ouest et au nord de l'île. Il est encerclé par une zone tampon de 1924 ha, très étroite à certains endroits (*voir ci-*

dessous), s'étendant au sud et au sud-est des sites proposés pour inscription et faisant tampon entre les sites côtiers proposés pour inscription et l'intérieur des terres.

Le site proposé pour inscription se constitue des zones dans le meilleur état qui subsiste d'une pratique jadis bien plus étendue, consistant à cultiver des vignes sur tout le pourtour de l'île dans de petits enclos rocheux ceints de murs de pierre, sur des plateaux côtiers ne convenant pas aux cultures arables.

Une partie du site est une zone viticole en activité immédiatement au sud de la plus grande ville de l'île, Madalena ; au nord, on faisait jadis pousser dans la zone des vignes et des figes, mais elle a depuis été largement abandonnée, et elle est actuellement couverte de végétation, essentiellement composée de massifs de bruyères pouvant atteindre plusieurs mètres de haut.

Dans la zone proposée pour inscription de Criação Velha, la culture traditionnelle de la vigne existe toujours, produisant un vin de dessert doux, très apprécié et jadis très exporté, baptisé « Verdelho ».

Le bien proposé pour inscription se compose :

- D'un réseau de petits champs clos
- D'abris
- de petits sentiers creusés dans la roche le long de la grève et entre les champs
- De petits ports et de bâtiments fonctionnels
- De puits de marée
- De maisons, de manoirs et d'églises

Réseau de petits champs clos

La partie la plus spectaculaire de cette proposition d'inscription est le réseau serré de petits enclos de pierres sèches qui couvrent la langue de terre plate qui court le long de la côte. Ceints de pierres irrégulières en basalte noir, usées par les intempéries et ramassées sur le site, ces minuscules champs couvraient des terrains rocheux, sans intérêt pour les cultures arables.

Les champs s'étendent sur un réseau approximativement géométrique, sur tout le site proposé pour inscription. Ils furent construits pour abriter les vignes des brises marines, avec des murs d'environ deux mètres de haut. La plupart des petits champs sont de plan à peu près carré, et se regroupent selon deux types de schémas. Dans le premier type, six petits champs forment un groupe doté d'une entrée principale ; dans la seconde disposition, plus courante, deux groupes parallèles de champs s'imbriquent l'un dans l'autre, avec d'étroites ouvertures à l'extrémité des murs de refend, pour permettre l'accès le long de la bande. Les murs parallèles continus étaient habituellement perpendiculaires à la mer, mais parfois en diagonale, afin de profiter d'une meilleure exposition au soleil ou d'une meilleure protection contre le vent.

Il n'existe pas de plan des murs dans les zones proposées pour inscription, mais ils sont en cours d'exécution à partir de photographies aériennes. On dit que si tous les murs étaient mis bout à bout, ils passeraient l'équateur deux fois.

En général, les champs étaient voués à la viticulture. Traditionnellement, et aujourd'hui encore, l'exploitation des vignobles est entièrement manuelle. La circulation des

véhicules ou des matériels mécaniques est restreinte aux voies principales entre les champs. Aucun véhicule ni appareil mécanique n'est utilisé ou autorisé dans les petits champs

Ces enclos ne contiennent pas de terre. Les racines des plantes et des ceps de vignes s'enfoncent entre les fissures de la roche. Les murs des enclos avaient pour but de protéger les cultures, comme c'est le cas aujourd'hui pour les vignes de la zone de Criação Velha, des vents et des embruns de l'Atlantique et de guider la vigne, les vrilles puis les grappes soutenus par les murs loin du sol.

Au nord du site proposé pour inscription, on cultive des figuiers autour des champs, pour mieux abriter les vignes et compenser la plus grande exposition au vent. Un exemple : Cabeco Debaixo da Rocha, entre Cais do Mourato et Formosinha.

Ici aussi, certains des champs sont circulaires plutôt que carrés ou rectilignes, comme à Lajido de Sant Luzia.

Les terrains réticulés de la plaine côtière ne semblent pas exister dans les hautes terres, où, dans un paysage parfaitement pastoral, de grands champs irréguliers sont enclos par des murs de pierre ou d'autres terrains.

Seule une partie de la zone proposée pour inscription contient des *currais* en bon état, quoique le reste de celle-ci et de la zone tampon soit désigné comme des « *currais* à récupérer », le tissu existant toujours sous la végétation envahissante qui a supplanté les vignes. Une infime proportion de la zone tampon ne possède aucun vestige de *currais*.

Abris

De petits abris de pierre aux toits en tuiles à une seule pente, destinés aux viticulteurs et à leurs outils, ponctuent les champs. Il y en a des douzaines, généralement associés à un réservoir d'eau, sur tout le site proposé pour inscription.

Sentiers creusés dans la roche le long de la grève et entre les champs

Immédiatement au sud de la zone cultivée, mais toujours dans la zone principale, une langue de lave disposée le long de la côte, de 50 à 100 mètres de large, très exposée aux vents et aux embruns, n'autorise aucune culture. Une piste longe cette portion de lave. Elle est parfois constituée de matériaux rapportés mais la plupart du temps elle est taillée à même la roche. Par endroits, les roues des chars à boeufs chargés de produits s'enfoncent dans des ornières creusées dans la roche. La piste rejoint d'autres chemins qui descendent des vignes vers la mer. Le réseau des chemins dessert des abris, des remises et des petits ports aménagés le long du littoral rocheux.

Caves, distilleries et entrepôts

On trouve dans les peuplements et à proximité des terres cultivées de petits groupes de caves. Ces petits bâtiments d'un ou deux étages, faits de pierres sèches de basalte noir, posées aléatoirement, avec des toits plats en tuiles d'argile, et habités alors de façon saisonnière pendant les vendanges, le premier étage servant de logement. Certains

peuplements comptent jusqu'à trente caves.

Les entrepôts sont des bâtiments plus vastes, à la construction similaire. On en dénombre plus d'une trentaine sur le site proposé pour inscription.

Les distilleries étaient souvent associées à des puits de marée et à des réservoirs d'eau, avec de grandes cuves où l'on stockait initialement le raisin.

Petits ports et « ancoradouros » ou ports

Ceux-ci permettaient l'accès le long de la côte, aux endroits où il était plus facile de se déplacer par la mer que par la terre, et servaient aussi pour le transport des fûts de vin.

Le village de Lajido, à proximité de Santa Luzia, est l'un des plus grands de ces ports, habité et faisant désormais l'objet d'une conservation très officielle. Ses installations comprennent un petit quai, une cale, une église, des entrepôts, un puits de marée et un manoir, avec un pressoir et une cave inutilisés, ouverts au public comme musée de site.

Puits de marée

Du fait de la pénurie d'eaux de surface, on creusait des puits dans la roche pour parvenir aux cours d'eau souterrains. Rectangulaires ou carrés, ils avaient des murs en pierres irrégulières. Il en reste encore 20 dans le bien proposé pour inscription, fournissant une eau souvent saumâtre à usage domestique.

Maisons, manoirs et églises

Le nord du site abrite plusieurs peuplements groupés, au caractère urbain marqué, comme Cachorro de Santa Luzia. C'est là que se trouvent les maisons des viticulteurs, ainsi que quantité de caves et d'entrepôts. A l'ouest, il y a moins de petites villes, et plus de caves éparées. On compte au total 15 petites villes, 8 dans la zone proposée pour inscription et 7 dans la zone tampon.

Quelques manoirs datant des années 1800 étaient des maisons d'été et des centres domaniaux de grands propriétaires qui vivaient dans l'île voisine de Faial et passaient l'été à Pico. En général, l'architecture vernaculaire se caractérise par des façades et des ornements d'un blanc éclatant. On trouve aussi plus rarement une architecture particulière qui se caractérise par des façades de lave noire, surtout à Lajido.

Les églises se caractérisent par des pierres d'angle et des encadrements de porte en pierre taillée. Les murs sont en moellons enduits et peints à la chaux blanche, offrant un contraste frappant avec la pierre noire.

Dans beaucoup des peuplements, le caractère local a été amoindri par l'usage de matériaux importés.

Histoire

L'histoire documentaire de Pico et de sa viticulture ont fait l'objet d'études approfondies mais les vignes elles-mêmes ont été à peine étudiées, et certainement pas d'un point de

vue archéologique et structurel. Il est difficile à ce stade de corréler les deux types de témoignage.

Les références documentaires sur la viticulture dans la seconde moitié du XVe siècle ont pu faire croire aux habitants que le système de clôture des terrains tel que nous le connaissons aujourd'hui date de cette époque. Il se peut que les zones proposées pour inscription, en particulier la zone de Criação Velha, contiennent une zone de viticulture ancienne et qu'elles puissent même inclure des fragments de murs anciens, mais il n'existe aucune preuve de la date du début de la construction du système de maillage des terrains tel qu'il existe aujourd'hui. Ce système n'appartient clairement à aucune période déterminée, car sa structure montre des phases et des modifications qui suggèrent une évolution au fil du temps.

D'un point de vue très général, après un défrichage initial autour des premiers établissements très espacés, des groupes de champs clos de murs en pierre ont probablement été aménagés à mesure que l'exploitation des terres se développait aux XVIe et XVIIe siècles. Les principaux arrangements selon un axe principal ont pu être réalisés au XVIIIe siècle lorsqu'un petit nombre de propriétaires terriens, qui ont symbolisé leur présence par des manoirs, possédaient une grande partie de la terre. Tandis que les petites parcelles ont toujours été nécessaires pour des raisons pratiques, leur disposition actuelle selon un alignement rigoureux pourrait dater du XIXe siècle, époque à laquelle, à la place des grandes propriétés, les changements sociaux et agricoles ont encouragé la prolifération d'une mosaïque de propriétés terriennes cultivées par un grand nombre de « petits fermiers ».

Les Portugais ont introduit la production viticole sur l'île, probablement au XVe siècle. Au XVIe siècle, les Franciscains et les Carmélites l'ont améliorée. La production a atteint son apogée au XIXe siècle, avec des quantités si importantes qu'une grande partie en était exportée.

Depuis le phylloxéra qui a frappé les vignes au XIXe siècle puis l'exode rural du XXe siècle, l'exploitation de la plupart des enclos de pierre a progressivement été abandonnée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Presque toutes les décisions concernant la zone, y compris la réalisation des obligations internationales, sont de la responsabilité du gouvernement régional autonome des Açores. La relance de l'industrie viticole a été initiée par le gouvernement en 1980 avec la création de la Région viticole du *Verdelho* de Pico (Décret régional 25/80/A). Les lois qui ont suivi pour protéger la qualité de la production viticole ont été votées en 1988 et 1994.

En 1986, la zone fut classée par décret en tant que paysage protégé, interdisant l'exploitation mécanique dans les zones de *lajidos* et protégeant l'architecture traditionnelle de la zone. Ce décret a été amendé en 2003, pour permettre des subventions destinées à financer des améliorations. En 1994, la Direction régionale pour l'environnement a établi un comité directeur et une commission consultative pour le

paysage protégé d'intérêt régional et pour la viticulture de l'île du Pico. Dans la loi régionale 10 de 2002, quatre niveaux de protection ont été définis pour ces zones, notamment deux zones de vignobles plantés dans des enclos ou *currais* – les petits *lajidos* de Criação Velha et de Santa Luzia – qui devaient être strictement protégés pour la production de vin de grande qualité. Les zones tampon sont couvertes par d'autres mesures de protection dans le cadre du Paysage protégé ; cette dernière vise aussi d'autres zones hors de la zone tampon elle-même.

Plusieurs plans s'appliquent à la zone du paysage protégé. Par exemple, un « Plan de sauvegarde » détaillé en quatre volumes pour la Protection du paysage a été préparé en 1993 pour servir de base à la législation de 1994. Plus récemment, un plan d'action (« Plan de dynamisation ») a été adopté par le secrétariat régional. Il s'agit d'un programme visant la période 2001-2006 qui coordonne les activités des exploitants des vignobles et des agences responsables de l'environnement, des routes, des ports, de l'eau, des terres communales, de la gestion des déchets, des bâtiments, de la culture, du tourisme, des concessions et des financements.

La zone principale et les zones tampons sont classées dans la catégorie V des zones protégées, dans le cadre du contrôle de l'aménagement. Dans la hiérarchie des catégories, il y a d'un côté la complète interdiction de construire de nouveaux bâtiments et d'utiliser des matériels mécaniques dans la zone proposée pour inscription de Criação Velha et de l'autre, bien que des contraintes de développement existent sur les constructions, Lajido vit une vie de village normal.

Un plan de gestion concernant le bien proposé pour inscription a été récemment préparé et approuvé (voir ci-dessous).

Structure de la gestion :

La gestion se fait au niveau de la région, de l'île et de la municipalité ainsi que du paysage protégé. Une commission de gestion chargée du paysage protégé qui comporte le bien proposé pour inscription est nommée par le secrétaire régional (ministère) à l'environnement. Les services techniques chargés de la zone du paysage protégé (et donc du bien proposé pour inscription), installés à Madalena, reçoivent le soutien d'autres services régionaux, par exemple sous la forme d'une campagne de sensibilisation du public. Le service de l'environnement de l'île du Pico fournit entre autres une assistance scientifique. Les municipalités de La Madalena (Criação Velha) et de San Roque (Santa Luzia) exercent un contrôle sur le développement urbain.

Répartition des responsabilités concernant la gestion locale :

- Les vignobles et les bâtiments privés sont gérés par les nombreux propriétaires privés, mais leurs moyens et leurs actions sont étroitement liés à la tradition, la loi et la réglementation (voir ci-dessus) ;
- Les routes locales sont à la charge des autorités locales et régionales ;

- Les petits ports sont administrés par le secrétariat régional à l'agriculture et à la pêche ;
- D'autres biens publics sont à la charge de la Direction régionale pour la réglementation territoriale et les ressources hydrauliques.

Ressources :

De nombreux fonctionnaires sont impliqués dans la gestion du bien proposé pour inscription, mais aucun personnel n'est employé spécifiquement à cette tâche (bien qu'une équipe de personnes engagées pour une durée déterminée réussissent très bien à promouvoir Criação Velha en tant que site potentiel du patrimoine mondial auprès des écoles et des habitants). Le nouveau Plan de gestion ne donne aucune indication quant à de quelconques besoins de ressources ni à la manière d'y pourvoir.

Les services techniques préparent actuellement une base de données détaillée sur le paysage protégé incluant un inventaire des monuments et des sites. Des épreuves photographiques à grande échelle et des vues aériennes sont numérisées, et un relevé archéologique détaillé des murs font déjà ressortir quelques points morphologiques et chronologiques intéressants.

Un programme d'action est chargé de renforcer les ressources économiques du paysage de *lajido* en faisant la promotion du vin de Verdelho.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

- Ce paysage repose sur l'équilibre et l'association entre l'homme et la nature depuis l'installation des premiers colons jusqu'à nos jours.
- Les hommes se sont conciliés la roche improductive en construisant un réseau de hauts murs pour y planter des vignes et protéger les plantations des vents violents et des embruns. Ce maillage produit un effet saisissant et unique par sa perfection et sa grandeur.
- Dans ce paysage s'est développé un patrimoine bâti varié : manoirs, celliers, entrepôts, puits communiquant avec la mer, ports et rampes, maisons conventuelles, églises et autres structures.
- Des vins d'une qualité exceptionnelle produits localement des cépages de verdelho ont été largement exportés jouant un rôle important dans l'économie de Pico. Cette production concerne encore une population fière qui préserve les rites et les pratiques traditionnelles et protège son patrimoine architectural.
- Le bien proposé pour inscription est la zone la plus représentative et la mieux préservée de la zone viticole de l'île, qui garde vivantes les caractéristiques saisissantes de ce paysage.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise conjointe avec l'UICN a été menée en juillet 2002.

Le Comité du patrimoine mondial a examiné la proposition d'inscription en tant que site mixte en 2003. Les deux zones proposées pour inscription ont été jugées insuffisantes pour représenter les traditions paysagères particulières de Pico, en assumant une atrophie du reste du paysage viticole au fil du temps, et l'examen de la proposition d'inscription a été différé, afin que l'État partie la soumette éventuellement à nouveau sur la base des seuls critères culturels, avec une zone plus vaste définie comme un paysage culturel.

Il avait également été que toute nouvelle proposition d'inscription devait attendre la publication de l'étude thématique de l'ICOMOS sur les paysages viticoles.

Cette dernière a été mise à disposition à la fin du mois de mai 2004.

Conservation

Historique de la conservation :

Il n'existe pas d'histoire de la conservation dans le sens conventionnel du terme. Apparemment cultivée sans interruption sur une période d'au moins quatre à cinq cents ans, au cours de laquelle les murs ont été sans aucun doute modifiés et reconstruits de nombreuses fois, l'une des deux zones est aujourd'hui en bon état. L'autre zone de parcelles encloses de murs de pierres, progressivement abandonnée au cours des XIXe et XXe siècles, est actuellement presque entièrement abandonnée mais en grande partie intacte.

État de conservation :

Des systèmes similaires de cultures en enclos ceints de murs de pierres étaient utilisés sur une grande partie de l'île mais ils ont été soit détruits soit abandonnés. Même autour de la zone proposée pour inscription de Criação Velha, surtout à proximité de Madalena, les anciens enclos de pierres sont fragmentés ou détruits pour faire place aux constructions neuves et autres aménagements urbains.

Dans certaines parties de la zone proposée pour inscription, les murs sont en très bon état et parfaitement conservés notamment autour de la zone de Criação Velha. Les enclos sont tous en culture, soigneusement entretenus et sauvegardés. Le moulin, la plus importante construction verticale qui les domine, est en cours de restauration ; il servira de centre des visiteurs et offrira un point de vue sur la zone. Au nord, les enclos de pierre sont envahis par la végétation mais sous cette couverture végétale, les murs abandonnés sont toujours debout.

Dans les peuplements, une petite partie des bâtiments sont en ruines, et certaines structures détonnent. Depuis 1998, des efforts ont été faits pour « récupérer » quelques-unes des ruines.

Analyse des risques :

- Le déclin de la viticulture traditionnelle :

Le plus grand danger n'est probablement pas d'ordre physique. L'authenticité de Criação Velha dépend non seulement de l'entretien du paysage de murs actuel mais de son exploitation continue par des méthodes traditionnelles et non mécanisées. Les responsables sont conscients de ce défi : étant donné l'évolution économique du monde moderne, pour que ce paysage très particulier continue de vivre en tant que paysage vivant et pour qu'il ne devienne pas un paysage musée, il faut aller à contre-courant des tendances actuelles. Ailleurs, les murs abandonnés devront être remis en usage s'ils doivent rester intacts et justifier l'entretien. Récemment, un système d'aide financière équivalant à 3 500 euros par hectare et par an a été mis en place à l'appui de la plantation de vignes dans les *currais*.

Le manque de main d'œuvre pour les activités viticoles traditionnelles est préoccupant, de même que l'âge moyen élevé des viticulteurs.

- Pressions du développement :

L'extension de l'aéroport

L'aéroport de Pico, implanté à l'ouest de la zone de Santa Luzia, doit bientôt être agrandi pour recevoir des vols en provenance de Lisbonne. L'équipe chargée du paysage protégé a obtenu des modifications selon leurs exigences pour le respect du paysage, de manière que l'extension de l'aéroport n'aura pas d'impact physique direct sur la zone principale (il aura cependant un impact sonore).

L'environnement de Pico est actuellement protégé mais son accès est relativement difficile (par avion jusqu'à l'île voisine de Faial, puis ½ heure de bateau). Des vols directs stimuleront le tourisme et il est primordial, dans l'intérêt du bien potentiellement patrimoine mondial qu'il soit correctement sauvegardé de l'extérieur et de l'intérieur.

Développement de la construction

Il existe clairement un danger concernant le développement urbain de Madalena qui, du point de vue du patrimoine mondial, pourrait s'avérer indésirable à l'intérieur même de la zone d'enclos en bordure de la ville et en particulier en bordure de la zone proposée pour inscription de Criação Velha. La présence de nouvelles maisons d'habitation au sud de Madalena et à l'ouest de Criação Velha pose déjà un problème potentiellement sérieux. Un contrôle effectif de ces développements doit assurer que le cadre du site et en particulier les vues que l'on a en direction du Pico restent intacts.

Développement du tourisme

Le tourisme peut apporter des avantages incontestables, mais le manque de contrôle peut également être très dommageable. Les documents écrits ne font pas clairement apparaître l'assurance que l'on saura limiter les pressions du développement.

- Techniques traditionnelles de construction :

Dans certains des peuplements, des matériaux importés commencent à entraîner une érosion des détails et de l'authenticité. On mentionne notamment du stuc sur la pierre. Récemment, un système d'aide a été introduit pour permettre la reconstruction des ruines et l'élimination des caractéristiques architecturales dissonantes.

La proposition d'inscription inclut une analyse détaillée des menaces et des points faibles, mais a également envisagé les opportunités et les points forts. L'une des opportunités est que le statut de Patrimoine mondial agisse comme catalyseur d'une régénération durable d'un développement rural basé sur le vin.

Gestion :

La totalité de la zone principale et des zones tampon semble très bien gérée.

Un plan de gestion a été récemment préparé, et a été formellement approuvé en octobre 2003 par le gouvernement régional et local. Il a permis au gouvernement régional d'adopter des mesures pour corriger les caractéristiques architecturales « dissonantes », reconstruire les ruines, revitaliser les vignobles abandonnés et « garantir la revitalisation du paysage par l'augmentation progressive de vignobles cultivés par les méthodes traditionnelles. »

Le plan de gestion considère le paysage comme un paysage vivant, où la seule chance de soutenir le schéma complexe de champs et les structures et maisons associées consiste à assurer que les traditions viticoles particulières qui ont donné naissance au paysage restent applicables aujourd'hui.

Le Plan est un document ambitieux, visant à « lancer un processus actif et intégré d'urbanisme et de gestion dynamique permettant la préservation du patrimoine naturel et culturel, ainsi que la durabilité du site ».

Il comprend également des stratégies et un plan d'action détaillé et budgété pour les cinq prochaines années. Ceux-ci incluent la mise en place d'une base de données détaillée, la création d'un centre d'interprétation et de recherche et de formation du patrimoine viticole bâti.

Authenticité et intégrité

L'authenticité est d'un niveau aussi élevé que ce que l'on peut attendre d'un paysage qui a évolué sur plus de 500 ans. Pratiquement, le paysage de champs est intact, extrêmement bien conservé et libre de toute structure mal venue et dénaturant le site. Le paysage demeure essentiellement agricole, et plus spécifiquement viticole, sans modifications ou presque depuis le XIXe siècle, période à laquelle les moulins ont été construits, derniers ajouts authentiques du site. Depuis lors, le principal changement a été l'abandon des champs et la reprise de la végétation sauvage. La principale entaille à l'authenticité est l'aéroport, implanté à proximité de Santa Luzia ; parmi les défauts mineurs figurent les changements dans les techniques de construction et la construction de quelques nouveaux édifices discordants dans les peuplements.

L'intention est de conserver le caractère authentique du bien. Les méthodes agricoles mécaniques sont interdites dans les zones principales, et les fermes sont exploitées par des fermiers indépendants. Tous les propriétaires ne vivent pas sur place ; certains vivent sur l'île voisine de Faial (comme c'était traditionnellement le cas). Une évaluation réaliste des ressources économiques, qui permettront de conserver l'authenticité du mode de vie et du paysage doit se fonder sur l'activité viticole, à laquelle il faudrait associer l'écotourisme et l'artisanat.

Évaluation comparative

Une part importante des particularités du site proposé pour inscription est liée au Pico, en revanche il n'est pas si rare de rencontrer des paysages agricoles reposant sur ce type système d'enclos de pierres consacrés surtout à la viticulture et à la production de vin.

Les systèmes d'enclos de pierres du Pico ont beaucoup de points en commun avec l'archipel hawaïen, également volcanique (et terre des noms évocateur de la lave « aa » et « pahoehoe »). Des champs allongés et entourés de murs de pierres apparemment abandonnés vers 1870 ont été fouillés. Ils forment aussi une partie du paysage comportant une série de structures bâties en lave. Contrairement au paysage du Pico des colonies portugaises, toutefois, les systèmes rencontrés à Hawaii étaient à l'origine une création indigène datant d'avant l'arrivée des Européens.

En Europe, le système d'enclos du Pico est à rapprocher morphologiquement des types de systèmes de champs enclos de murs de pierres que l'on trouve par exemple sur les îles britanniques de la préhistoire, en particulier vers 1300 av. J.-C. sur les plateaux granitiques de Bodmin Moor et Dartmoor dans le sud-ouest de l'Angleterre. Ces deux aménagements, organisés sur un axe, sont également divisés en deux plus petites unités.

Il existe aussi des ressemblances frappantes avec deux sites récemment inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, Cinque Terre en Italie, et le Haut-Douro au Portugal. Ces deux derniers sont visuellement plus impressionnants que le paysage du Pico car l'exploitation agricole de collines aux pentes abruptes a créé des effets de verticalité impressionnants et tous les deux occupent des zones plus vastes, sont consacrés à la viticulture grâce à une adaptation physique et répondent à des normes agricoles très marginales. Comme au Pico, l'exode rural a créé un paysage abandonné à Cinque Terre ; dans le Haut-Douro, comme au Pico, les vignes poussent sur la roche à nu, en revanche, le vin du Douro, apprécié dans le monde entier a apporté la prospérité au paysage et à la population.

On trouve également quelques similitudes avec les petits enclos de vignobles sur la lave de Lanzarote, aux îles Canaries. A Faial, les îles des Açores immédiatement à l'ouest du Pico, des terres sont également marquées par des haies et des barrières parallèles bordant des champs allongés. Ce sont peut-être des fragments d'anciens aménagements des terres ayant précédé la construction des enclos de pierres tels qu'on les voit aujourd'hui, et ils suggèrent la tendance dans les Açores, et non pas seulement sur l'île du Pico, de diviser la terre en longs espaces parallèles. Autour des versants du Mont Etna, en

Sicile, on trouve aussi des petits enclos ceints de murs de pierre, mais qui eux ont un sol.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le paysage de l'île du Pico traduit une réponse originale à la viticulture sur une petite île volcanique qui a évolué depuis l'arrivée des premiers colons au XVe siècle.

L'existence de cette viticulture se manifeste par le foisonnement exceptionnel d'enclos ceints de murs de pierres, de maisons et de manoirs, de caves à vin, complétés par des édifices tels que les églises et les ports. Les vins produits sur l'île sont de grande qualité et ont donc permis d'étendre l'influence de cette petite île dans le monde.

Bien que nombre d'enclos soient aujourd'hui abandonnés, la pratique de la viticulture et les traditions culturelles fortes qui y sont associées sont encore florissantes sur l'île.

Le paysage de l'île, extraordinairement beau et dû à la main de l'homme, est un témoignage des générations de petits fermiers qui, dans un environnement hostile, ont créé un mode de vie durable et un vin très apprécié. Ce paysage reflète la continuité dans l'adversité. Globalement, c'est un monument en pierre dédié à l'agriculture, qui incidemment possède une grande valeur esthétique.

Évaluation des critères :

Le paysage culturel du vignoble de l'île du Pico a été proposé sur la base de quatre des six critères culturels : i, iii, iv et v.

Critère i : Bien qu'il n'ait pas été créé pour sa forme esthétique, le paysage de murs de pierres est apprécié aujourd'hui pour sa valeur esthétique. Néanmoins, ce critère n'est en principe pas appliqué aux créations utilitaires collectives aujourd'hui appréciées pour leur beauté esthétique.

Critères iii et v : Ces deux critères sont applicables pour des raisons similaires. Le paysage reflète une interaction remarquable, locale et traditionnelle, avec un environnement hostile sur plusieurs siècles, qui a fourni un mode de vie durable et un vin très apprécié. Toutefois, la plus grande partie du paysage en question est abandonné et la survie de la viticulture traditionnelle ne tient plus qu'à un fil.

Critère iv : La seule manière que ce critère soit pertinent est de considérer l'impact des colons sur un paysage précédemment vide. Deux problèmes se présentent à ce sujet : premièrement, en l'absence de critères de datation pour les murs, il est difficile d'en associer beaucoup à l'impact des colons ; deuxièmement, on peut arguer du fait que les colons ont eu un plus grand impact en termes d'influence sur l'histoire du monde dans d'autres parties du monde. Sur l'île de Pico, les colons ont eut un impact important grâce à l'introduction de la viticulture – mais cela faisait partie d'un développement plus vaste de production de vin dans leurs premières colonies. Pico n'est donc qu'une portion d'un plus grand dessein.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Le site proposé à nouveau pour inscription, particulièrement en ce qui concerne sa zone tampon, représente une proportion non négligeable du paysage viticole, qui au XIXe siècle encerclait l'île. Bien qu'une seule partie du site conserve une production viticole, le reste des enceintes de pierre, bien qu'abandonné, pourrait être remis en usage si la végétation envahissante est enlevée. Le plan de gestion constitue la base d'un plan d'action pour tenter et réussir cette revitalisation.

Actuellement, le site proposé pour inscription est en partie un paysage vivant et en partie un paysage fossile. Toutefois, l'intention n'est pas de gérer le site de façon à maintenir ces distinctions. Le but est d'utiliser l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour montrer que le patrimoine culturel peut sous-tendre un développement durable. Sur l'île du Pico, le « produit » est un vin qui était et reste très prisé. Le paysage présente donc un potentiel de production d'un produit local de grande valeur, fournissant un revenu encourageant la persistance de la communauté et de ses traditions locales fortes.

L'étude thématique de l'ICOMOS sur les vignobles vise à définir les caractéristiques des paysages culturels de vignobles. Il s'agit de paysages qui fournissent des preuves d'un mode distinctif, intensif et productif du travail de la terre pour produire des vins de valeur. Ils reflètent souvent une interaction complète entre les hommes et leur environnement, qui optimisait le potentiel de la terre pour produire du bon vin. Ces paysages peuvent être appréciés d'un point de vue esthétique, mais ils n'ont pas été créés en tant que monuments artistiques ; leur valeur réside plutôt en ce qu'ils sont le reflet du travail de l'homme sur la terre pour donner naissance à une viticulture durable.

Le paysage viticole du Pico illustre ce type de tradition et présente tous les éléments tangibles des activités viticoles. En outre, ses traditions viticoles subsistent, de même que les traditions culturelles de musique et de danse associées.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et v* :

Critères iii et v : Ces deux critères sont applicables pour des raisons similaires.

Le paysage de l'île du Pico reflète une réponse unique à la viticulture sur une petite île volcanique, qui évolue depuis l'arrivée des premiers colons sur l'île, au XVe siècle. L'extraordinaire paysage de petits champs ceints de murs de pierre façonné par l'homme témoigne du travail de générations de petits paysans qui, dans un environnement hostile, sont parvenus à créer un mode de vie durable et un vin de grande valeur.

ICOMOS, juin 2004